NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/425
15 avril 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 12 AVRIL 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Comme vous le savez, l'ONU a établi, à la demande du Conseil de sécurité, une présence politique au Burundi pour y appuyer les initiatives visant à promouvoir la paix et la réconciliation entre les parties au conflit.

Depuis sa création, le Bureau des Nations Unies au Burundi a joué un rôle actif et constructif en apportant son appui aux parties engagées dans le processus de paix, tant dans l'édification d'un partenariat politique interne que dans les pourparlers d'Arusha.

Le processus de paix en cours a atteint un stade crucial, rendant plus essentielle encore la nécessité que le Bureau des Nations Unies au Burundi continue de suivre de près la situation du pays sur les plans politiques et de la sécurité. Pour cette raison, j'ai décidé de rehausser le niveau du Bureau des Nations Unies au Burundi en nommant, en qualité de Représentant du Secrétaire général au Burundi, M. Cheikh Tidiane Sy, qui dirige actuellement le Bureau.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la nomination de M. Sy à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

99-10771 (F) 150499 150499